

50 millions pour le quatrième appel à projets du Fonds mobilités actives

Le quatrième appel à projets du Fonds mobilités actives « aménagements cyclables », lancé le 28 mai, s'ouvre jusqu'au 15 septembre aux maîtres d'ouvrage publics : communes, départements, groupements de collectivités, autorités organisatrices de la mobilité, établissements publics de coopération intercommunale...

Le budget de 50 millions d'euros se destine à deux types de projets: **les discontinuités et les itinéraires sécurisés**, comme le précise le [cahier des charges](#). Le taux de financement s'élève de 20 à 60%, selon les territoires. Lors du lancement, l'État a rappelé que les trois premiers appels à projets ont financé 533 projets d'aménagements cyclables pour 215 millions d'euros de subventions, allouées à 323 territoires.

À l'issue de cette quatrième édition, **plus de 75% du Fonds mobilité actives, créé en 2018, aura été consommé**. Il sera difficile d'aller jusqu'en 2024 sans le ré-abonder! D'où la requête du Club et des associations cyclistes pour **changer d'échelle et se donner les moyens d'atteindre l'objectif de 9%** de part modale dans 3 ans.

Dernière ligne droite pour l'appel à projets AVELO 2

L'appel à projets AVELO 2 de l'Ademe se clôture le 16 juin. Le financement de 25 millions se destine aux territoires peu denses : communes de moins de 100 000 habitants, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de moins de 250 000 habitants.

Initié dans le cadre du programme de certificats d'économie d'énergie (CEE), AVELO 2 se destine à **l'accompagnement des territoires et l'animation de leur politique cyclable** autour de **quatre priorités** : la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables ; l'expérimentation de services vélo ; l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées; le recrutement de chargé.es de mission vélo au sein des territoires.

Pour candidater, c'est [ici](#)

La filière vélo en piste

Le Club a lancé la première des quatre rencontres du cycle de visites des acteurs économiques et sociaux du vélo en France, lundi 30 mai dans l'entreprise Cycleurope à Romilly (Aube).

Une bonne occasion de rappeler **l'enjeu de la filière** du cycle pour l'économie et l'emploi : **9,6 milliards d'euros par an de retombées économiques directes** des usages du vélo **et 80 000 emplois**. En présence de nombreux journalistes, quatre parlementaires, deux élus du Club et d'élus locaux, ont été abordés le développement d'une filière française de production de vélos et la solution de l'hydrogène à l'occasion de la présentation du prototype d'un triporteur Gitane par Jérôme Valentin, président de Cycleurope.

Les jeunes marques françaises Ellipse bikes (vélos assemblés dans l'unité de Romilly) et les cycles Cadence (vélos artisanaux produits dans l'Aube) ont illustré le **renouveau de la filière** mais également **les besoins en formation et la nécessité de relocaliser les fabrications de composants dans l'Hexagone**.

La marche monte à la tribune

La marche interpelle les pouvoirs publics, les candidats et futurs élus avant les élections régionales

et départementales, afin que les piétons ne se retrouvent pas oubliés des politiques publiques.

La [tribune presse](#), publiée par le collectif Place aux piétons demande «**un plan marche à l'échelle nationale et pour nos territoires**». Regroupant la FFRandonnée, Rue de l'avenir et 60 Millions de piétons, Place aux piétons porte cinq propositions: inscrire la marche dans les agendas territoriaux; faire évoluer la réglementation; agir pour une ville accueillante aux piétons; promouvoir la marche; développer la connaissance de la marche.

Début septembre, vont être publiés les résultats du [baromètre des villes et villages marchables](#) qui a recueilli **63000 participations pour sa première édition**. Le 17 septembre, le collectif Place aux piétons organise les **premières assises de la Marche en ville**, à Marseille.

Le Challenge Mai à vélo toujours en lice

Mai à vélo remet les compteurs à zéro de son Challenge pour le mois de juin.

L'événement, **déployé sur les deux mois de mai et juin**, ne connaît pas la crise (sanitaire) avec 1296 événements dont 584 challenges.

Les structures (collectivités, entreprises, associations, écoles...) **inscrites pour le challenge du mois de mai peuvent jouer les prolongations jusqu'au 30 juin**. De nouvelles structures peuvent également s'inscrire pour [participer au challenge](#) sur le mois de juin ou ajouter de [nouveaux événements](#).

Mobiscol sait rouler

Une carte nationale de l'écomobilité scolaire répertoriant les acteurs et actions de l'écomobilité scolaire est consultable sur le [portail national Mobiscol](#).

Le Savoir rouler à vélo s'intègre à cette cartographie qui référence toutes les actions favorisant les modes actifs pour les trajets scolaires, de l'école à l'université. Cette carte collaborative est **appelée à s'enrichir de toutes les initiatives et des acteurs locaux** qui peuvent **se référencer directement [ici](#)**

Le portail de l'écomobilité scolaire est animé par Vivacité Ile-de-France et le Club des villes et territoires cyclables.

Le conseil d'administration de l'APIC se met en place

Catherine Pilon, secrétaire générale du Club des villes et territoires cyclables a été **élue au conseil d'administration de l'Apic, association pour la promotion et l'identification des cycles et des mobilités actives**, lors de la première assemblée générale du **1 juin dernier**.

Charge à ce conseil d'administration d'élire prochainement le bureau, de définir la feuille de route et de proposer un règlement intérieur. L'association, présidée par Patrick Guinard (UNION sport & cycle) et co-présidée par Olivier Schneider (Fédération française des usagers de la bicyclette), gère le **marquage des vélos pour 6 ans** (arrêté du 28 décembre 2020) et l'opération **mai à vélo**.

Mobilité

La **députée de l'Aube, Valérie Bazun-Malgras (LR)** devient co-présidente du Club des élus nationaux pour le vélo. Fort de [soixante-quinze députés et sénateurs](#) de tous horizons politiques, le [Club des élus nationaux pour le vélo](#) poursuit sa mission de porter le vélo et les mobilités actives dans les textes et projets législatifs.

Bienvenue au Club

Le Club a **le plaisir d'accueillir** parmi ses membres, la ville de [Saint-Cyr-sur-Mer](#), commune du Var de 12100 habitants, une des neuf collectivités de la communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume.

À retrouver en replay

> **Les politiques vélo : leçons de la crise sanitaire et perspectives.** Le webinaire organisé le 20 mai dernier par le Club des villes et territoires cyclables avec Agir transports et l'association des maires de France est **disponible en accès libre**. De nombreux territoires du Club ont apporté leurs témoignages et expertises. À retrouver [ici](#)

> Le webinaire **du groupe de travail sur les services vélo du 21 mai dernier** est **disponible pour les adhérents**. L'occasion de retrouver les interventions d'Amiens Métropole, Grand Poitiers, Grenoble-Alpes Métropole, Rennes Métropole, Rouen Métropole, Saint-Brieuc Armor agglomération.

> **Les trois formations Agir/Club des villes et territoires cyclables** du mois de mai concernant le vélo sont **disponibles sur l'espace adhérents** pour les personnes ayant participé à ces formations mais aussi les membres du Club intéressés par ces contenus: **Vélos – transports publics, quel(s) mariage(s) possible(s) ? - Aménagements cyclables, la boîte à outils technique - Communiquer pour encourager la pratique du vélo.**

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

